

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la section 3.4.6.4 du bulletin du 30 mars 2007 (Vol. 4, n° 13). L'information concernant Kouassi Appiah aurait dû se lire comme suit :

Inscription	Représentant autonome	Numéro de décision	Décision	Date de la décision
510128	Kouassi Appiah	2007-DIST-0430	Radiation	2007-03-12

L'information corrigée a été publiée à la section 3.4.6.4 du bulletin du 18 mai 2007 (Vol. 4, n° 20).